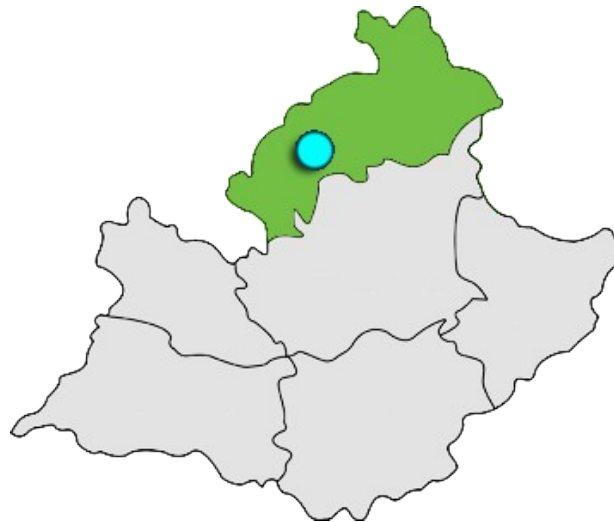


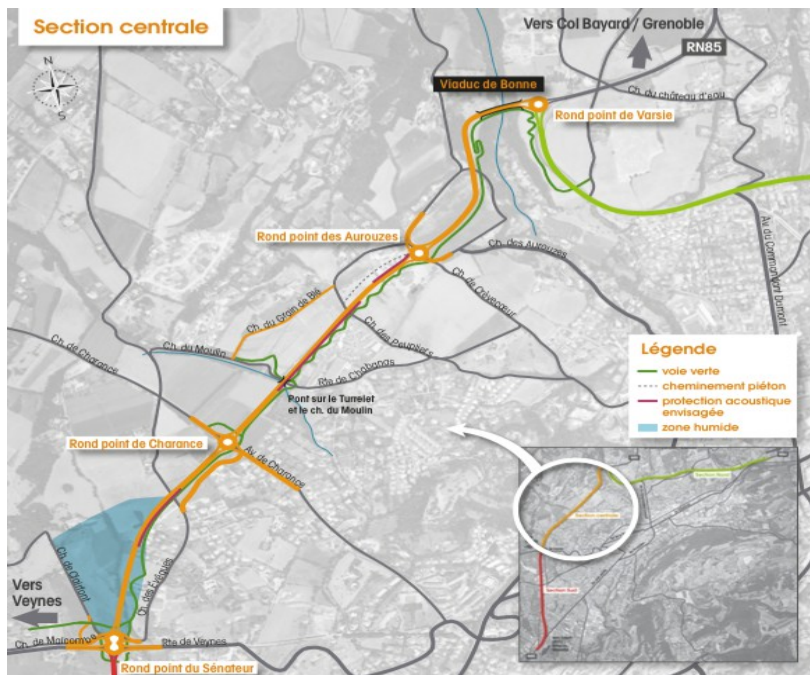
RN 85 / Rocade de Gap

Section « Charance »



1. Plan de situation.....	2
2. Visualisation de l'environnement.....	2
3. Contexte territorial et enjeux socio-économiques.....	3
4. Objectifs et enjeux de l'opération.....	4
5. Description de l'opération.....	4
6. Caractéristiques techniques.....	5
7. Avancement de l'opération et échéances prévisionnelles.....	6
8. Volet financier.....	10

1. Plan de situation



— crédits : Studio Magellan ©

2. Visualisation de l'environnement



Gap

— crédits de l'image : DREAL PACA/UMO



Vallée de Charance
— crédits de l'image : DREAL PACA / UMO

3. Contexte territorial et enjeux socio-économiques¹

3.1. Gap en quelques mots

- ❑ 41 659 habitants, une croissance démographique largement supérieure à la moyenne départementale (plus de 1% par an, entre 1954 et 2004 la population gapençaise a doublé) ;
- ❑ Plus de 20 000 emplois, plus de 2 300 entreprises (80% en commerce et services) ;
- ❑ Pôle commercial des Hautes-Alpes (avec 55% de la surface commerciale du département localisés sur la commune) ;
- ❑ 1^{er} commune agricole du département ;
- ❑ Plus de 115 000 v/j en traversée de Gap répartis comme suit : 15 000 véhicules en transit, 45 000 en échanges, 55 000 véhicules relevant de trafic interne ;
- ❑ Gap est également le chef-lieu du département des Hautes-Alpes et la ville-centre du Pays gapençais qui regroupe 77 communes et environ 70 000 habitants.

3.2. Enjeux socio-économiques à prendre en compte dans le projet

Le territoire de la commune de Gap est caractérisé par un espace urbain de première importance à l'échelle du Pays Gapençais (importance de l'offre commerciale et culturelle, mixité urbaine, équipements majeurs, ...) et des paysages de montagne, de collines boisées et de terrasses agricoles.

Ville-centre du département des Hautes-Alpes, Gap exerce une attractivité très forte à l'échelle du département et des territoires voisins (Barcelonnette-Corps) tant sur le plan économique que social.

Compte tenu de l'enclavement relatif et de la quasi autonomie du territoire qui s'appuie en grande partie sur sa ville-centre, Gap connaît aujourd'hui des problèmes de congestion des grands axes de communication qui la desservent. Ce phénomène s'explique du fait d'un relief

¹ Sources : diagnostic CUCS de Gap (Avril 2011) : Présentation générale du PLU de Gap (septembre 2009) ; SCoT Pays Gapençais ; INSEE 2013

contraignant (fond de vallée), d'une concentration des pôles d'influence (emplois, activités, équipements, ...), de l'étalement urbain mais également du rayonnement de la commune sur le territoire du SCoT et au-delà.

La commune est engagée dans plusieurs réflexions sur les grandes thématiques d'aménagement suivantes :

- protection de l'environnement et attractivité du territoire** (mise en valeur du patrimoine naturel local, trame verte et bleue, territoire d'excellence, ...) ;
- déplacements** (transports en commun, parkings relais, modes de circulation doux, ...) ;
- la maîtrise de l'urbanisation** (politiques d'habitat, harmonisation et développement équilibré du territoire, protection et valorisation de l'agriculture.

4. Objectifs et enjeux de l'opération

4.1. Objectifs

L'opération répond aux fonctions suivantes :

- dévier le trafic de transit et d'échanges de l'agglomération de Gap ;**
- améliorer la sécurité dans la traversée du centre-ville ;**
- desservir et participer à la structuration des quartiers périphériques et des zones d'activité.**

4.2. Enjeux

- résolution des problèmes de circulation interne à l'agglomération ;
- amélioration de la sécurité de la traversée de ville en éloignant notamment le trafic de transit (poids lourds en particulier).

5. Description de l'opération

5.1. Description générale

L'opération consiste à réaliser une déviation de l'agglomération de Gap sous la forme d'une rocade commençant à la RN 85 au Sud et reliant la RD 994 à l'Ouest, la RN 85 au Nord et la RN 94 à l'Est. Les emplacements réservés du projet sont inscrits au plan d'occupation des sols de la commune.

L'opération comporte 3 sections :

- section Sud : RN 85 (route de Marseille) / RD 994 (route de Veynes) ;
- section Charance : RD 994 (route de Veynes) / RN 85 (route de Grenoble) ;
- section Nord : RN 85 (route de Grenoble) / RN 94 (route de Briançon).

La première section à réaliser est la section dite de Charance. Elle permettra d'assurer une déviation complète de Gap entre la RN 85 Sud et la RN 85 Nord (mouvements Nord-Sud de la RN 85)

La rocade a les caractéristiques suivantes :

- vitesse limitée à 70km/h ;
- profil de voirie : chaussée bidirectionnelle : 2x3 m + 1,5 m d'accotement de part et d'autre de la chaussée ;
- prise en compte des modes de déplacement doux : piétons, vélos, transports collectifs.

6. Caractéristiques techniques

6.1. Caractéristiques principales

<p>Trafic sur l'itinéraire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En 2005 : de l'ordre de 1 000 v/h à l'heure de pointe du soir dans l'agglomération ○ Capacité d'écoulement d'un trafic potentiel de 1 600 v/h une fois l'opération réalisée
<p>Longueur du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Linéaire de 9 km entre la route de Marseille et la route de Briançon (pente de 6% maximum à gravir) ○ Section dite de Charance : 3 km
<p>Type de voies : 2x1 voie</p>
<p>Particularités</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 9 carrefours plans ○ 11 rétablissements de voirie
<p>Ouvrages d'art</p> <p>14 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 passage sous voie ferrée, ○ 2 ouvrages non courants franchissant les torrents de Bonne (123 m de long et 30 m de haut) et du Buzon
<p>Intégration du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prise en compte de cheminements parallèles piétons-vélos (voie verte) ○ Mise en œuvre de protections acoustiques en vue d'assurer un niveau maximum de 60db ○ assainissement routier ○ aménagements paysagers sur l'ensemble du tracé

7. Avancement de l'opération et échéances prévisionnelles

Étapes clés

1976	Premier avant-projet géométrique destiné à réserver les emprises à la nécessité d'une nouvelle infrastructure pour contourner l'agglomération
1977	Inscription des emprises nécessaires au POS de Gap
1987	Reprises des études à l'occasion de l'établissement du dossier de voirie d'agglomération (DVA) de Gap et du projet de l'A51 Grenoble / Sisteron
1992 à 1999	Poursuite des études sur le DVA
15/05/2000	Inscription de la rocade de Gap au IV ^e contrat de plan État-région 2000/2006
14/08/2002	Transmission du DVA à la Direction Générale des Routes pour étude
Novembre 2002	L'option « boulevard urbain » est retenue pour le lancement de la 1 ^{ère} phase de concertation
23 décembre 2003	Études préliminaires validées par la Direction générale des Routes et commande du dossier d'avant-projet sommaire (APS)
Avril 2005	2 ^{ème} phase de concertation
Mars 2006	Achèvement des études de l'APS
13 mars 2007	Approbation par décision ministérielle de l'Avant Projet Sommaire et commande des dossiers pour les enquêtes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique
Octobre 2009	Approbation par l'Ingénieur Général Ouvrages d'Art (IGOA) de l'étude préliminaire d'ouvrage d'art
.06 août 2012	Déclaration d'Utilité Publique de la section dite de Charance
18 juin au 6 juillet 2013	Enquête parcellaire
.08 novembre 2013	Arrêté de cessibilité
Décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'offre travaux « Chemin du Moulin / Chemin du grain de blé » ○ Appel d'offre travaux « Pont sur le Turrelet »
Janvier 2014	Ordonnance d'expropriation / début des prises de possession anticipées
Janvier-Février 2014	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête publique loi sur l'eau ○ Début des travaux de dévoiement des réseaux par les concessionnaires
Mars / avril 2014	Appel d'offre travaux « drainage du val de Bonne »
Avril 2014	Arrêté « loi sur l'eau »

Mai 2014	Début du transport sur les lieux du juge de l'expropriation
Fin 2014	Début du paiement des indemnités et prise de possessions des parcelles expropriées, après délai d'appel
Novembre-décembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> ○ Notification marché travaux « drainage du val de Bonne » ○ Notification marché travaux « chemin du Moulin / chemin du grain de blé » ○ Notification marché travaux « pont sur le Turrelet »
Janvier 2015	<ul style="list-style-type: none"> ○ Début préparation marché travaux « drainage du val de Bonne » ○ Début préparation marché travaux « chemin du Moulin / chemin du grain de blé » ○ Début préparation marché travaux « pont sur le Turrelet »
Mai 2015	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'offres travaux - réalisation accès de chantier RN85 nord

Échéances prévisionnelles

juin-décembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'offres travaux - viaduc du Val de Bonne » ○ Notification marché travaux « viaduc du Val de Bonne » ○ Notification marché travaux « réalisation accès de chantier RN85 nord » ○ Exécution marché travaux « drainage du val de Bonne » ○ Exécution marché travaux « chemin du Moulin / Chemin du grain de blé » ○ Exécution marché travaux « pont sur le Turrelet » ○ Exécution marché travaux « réalisation accès de chantier RN85 nord »
2016	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appels d'offres « ouvrages d'art non courants du val de Bonne » ○ Appels d'offres « terrassement, assainissement, ensemencement » ○ Notification marché travaux « ouvrages d'art non courants du Val de Bonne » ○ Notification marché travaux « terrassement, assainissement, ensemencement » ○ Exécution marché travaux « viaduc du val de bonne»
2017-2019	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel d'offres « chaussée, signalisation et aménagements paysagers » ○ Notification marché travaux « chaussée, signalisation et aménagements paysagers » ○ Exécution marché travaux « viaduc du val de bonne» ○ Exécution marché travaux « ouvrages d'art non courants du Val de Bonne » ○ Exécution marché travaux « terrassement, assainissement, ensemencement » ○ Exécution marché travaux « chaussée, signalisation et aménagements paysagers »
Non déterminés	Sections Sud et Nord

8. Volet financier

8.1. Montant de l'opération

- ❑ **Coût estimé des différentes phases**
 - section Sud : 28,9 M€ (estimation en valeur 2005)
 - section dite de Charance : 49,2 M€ (estimation en valeur 2015)
 - section Nord 34,4 M€ (estimation en valeur 2005)
- ❑ **Montant inscrit au Contrat de Plan Etat-Région (CPER 2015-2020) : 49,2 M€ (section dite de Charance)**

8.2. Clés du financement



État : **33,33 %** - Région PACA : **33,33 %** - Ville de Gap : **16,67 %** -
Conseil Général 05 : **16,67 %**



Les partenaires cofinanceurs du projet